



Commission scolaire  
**DES PHARES**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### ***En 2014-2015, la Commission scolaire des Phares à l'orée d'un point tournant***

**Rimouski, le 20 août 2014** – À la Commission scolaire des Phares, l'année 2014-2015 sera ponctuée par les élections scolaires et par l'adoption du Plan stratégique 2015-2020 de l'organisation, au printemps. Ces deux éléments influenceront et détermineront d'importantes orientations pour l'organisation.

Plusieurs changements marqueront ces élections scolaires, qui se tiendront le 2 novembre 2014. Les commissaires du présent conseil sont au nombre de 19, mais ce nombre sera ramené à neuf à partir des prochaines élections. Le territoire de la Commission scolaire a donc été découpé en autant de nouvelles circonscriptions électorales. Le futur président de la Commission scolaire sera pour sa part élu au suffrage universel. Avec les autres élus, il formera le nouveau conseil des commissaires ainsi composé de 10 élus. Par ailleurs, le nombre de commissaires parents passera de deux à trois, puisqu'un commissaire parent sera dorénavant représentant des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), en plus de ceux des ordres d'enseignement primaire et secondaire.

Le président d'élections sera M. Gaétan Loof, alors que M. Jacques Quimper sera son adjoint. Mentionnons que les candidats n'ont pas à former un parti politique pour se présenter aux élections scolaires. Chaque candidat rassemble son équipe, qui travaille à faire connaître son programme électoral.

« Nous pouvons compter sur un duo expérimenté pour veiller à ce que cet exercice démocratique se réalise selon les règles de l'art. Nous ne pouvons que réitérer la valeur de notre système de démocratie scolaire et l'importance pour chaque citoyen d'y prendre part. Le sentiment d'appartenance que chacun doit développer par rapport à l'école de son quartier, à titre de parent ou d'utilisateur des services et des installations de la Commission scolaire, trouvera une autre belle façon de s'exprimer le 2 novembre prochain », a mentionné M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire.

Par ailleurs, en 2015, la Commission scolaire adoptera son prochain Plan stratégique, pour la période 2015-2020. Des consultations à l'intérieur de l'organisation, auprès du personnel, des parlements écoliers et étudiants du primaire et du secondaire, de même qu'auprès des parents d'élèves, ont lieu dans le cadre de cette démarche depuis le printemps dernier.

« Le Plan stratégique nous permet de réfléchir aux orientations de notre commission scolaire. Nous intitulos cette démarche Horizon 2020 pour évoquer la portée de cette réflexion. Ce plan guidera nos décisions et nos actions, et ce, dans toutes les dimensions de notre mission éducative. La première étape de l'élaboration de notre Plan stratégique 2015-2020 visait à identifier les valeurs définissant notre organisation. Dans les prochains mois, nous verrons à déterminer les défis à relever et les moyens que nous prendrons pour y parvenir. Plus qu'un exercice de style, cette réflexion deviendra la pierre d'assise de l'avenir de nos élèves. »

-30-

Sources : Raymond Tudeau  
Président  
418 723-9485

Jean-François Parent  
Directeur général  
418 723-5927

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.